

Offre actualisée 2023

« Ouvrir son entreprise de propreté »

Eligible à une prise en charge OPCO, MCF, AIF

Objectif de la formation :

- Réaliser une étude de marché. Se positionner face à la concurrence.
- Identifier les démarches administratives relatives à la création d'une entreprise de propreté.

Objectif pédagogique :

- Concevoir une étude de marché
- Créer un business plan
- Identifier les démarches administratives
- Interpréter les éléments comptables
- Développer une démarche marketing
- Appliquer la législation en vigueur

Public : Tout public

Tarif : 1200 euros

Durée : 21 heures

Prérequis : Aucun

Financement : Plan de développement des compétences, CPF, Pôle emploi

Accès à la formation : Entrée et sortie permanente. Action de formation accessible aux publics en situation de handicap

Modalités du dispositif d'évaluation : Évaluations des acquis en fin de formation

Validation : Attestation de formation

Méthodes Pédagogiques :

Cette formation peut être modularisée, individualisée selon profil. Lors de la formation plusieurs méthodes et technique sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence. Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation. Les techniques utilisées sont : mise en situation, étude de cas et brainstorming.

Moyens pédagogiques : Ressources pédagogiques et échange avec des professionnels de terrain. Plateforme e-learning.





Programme de la formation

1. Concevoir une étude de marché
 - Identifier son marché
 - Définir sa cible et segmenter sa clientèle
 - Se positionner et formuler des objectifs marketings
2. Créer un business plan
 - La structure et la trame d'un business plan
 - Les points clés de la rédaction d'un business plan
 - Etablir un Business Plan simplifié
3. Identifier les démarches administratives
 - Choisir sa forme juridique
 - Les aides financières
 - Les régimes sociaux et fiscaux
4. Interpréter les éléments comptables
 - Le plan de financement
 - Le compte de résultat
 - Le plan de trésorerie
 - L'organisation comptable
5. Développer une démarche marketing
 - Les techniques de vente et négociation
 - Le marketing mix
 - Le positionnement
 - La communication
6. Appliquer la législation en vigueur
 - La convention collective
 - Le code du travail
 - Les assurances professionnelle

Contactez-nous !

www.crc-formation.fr

04.94.88.58.59

contact@crc-formation.fr

245, avenue de l'université
Le nouveau parc St Clair
83160 LA-VALETTE-DU-VAR



